

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Je ne crois pas que l'honorable ministre ait raison de considérer cela comme un héritage. C'est son œuvre propre, mais c'est probablement ce qu'il a fait de mieux. Je ne vois pas pourquoi il s'en excuse. Il doit avoir assez de sang dans les veines pour se défendre. Cela n'est pas un héritage: c'est le résultat de la visite du colonel Belcher.

Le très hon. MACKENZIE KING: Quand le Gouvernement actuel est arrivé au pouvoir, il existait une entente ou ce qui était virtuellement une entente, que le Canada participerait à l'exposition de l'empire. La visite du colonel Belcher n'a eu pour objet que de réaliser l'entente conclue à la dernière conférence des premiers ministres en Angleterre.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Toute la question était entièrement à l'état général de projet; il n'y avait rien de décidé ou de précis. On a demandé au Canada s'il devait y avoir une exposition et nous avons dit que nous pensions qu'il devait y en avoir une. L'idée était dans l'air. Je ne sais pas pourquoi mon honorable ami craindrait de se défendre à propos de l'exposition; il n'y a rien de honteux à ce sujet. J'aurais pensé que le ministre dirait qu'il croyait que c'était une bonne chose, ou, sinon qu'il ne s'en occuperait pas. Je crois qu'il pense que c'est une bonne chose. Si nous y participons convenablement, si nous devons avoir une entente régulière et recevoir une part convenable du commerce dont nous avons tant besoin en ce moment, particulièrement en vue du tarif américain qui existe, c'est la meilleure chance qui s'offre.

Contrôle des achats et des ventes du gouvernement, y compris le traitement de L. R. La Flèche à \$6,000, \$25,000.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Réservez.

M. SHAW: Quels sont les détails?

Le très hon. MACKENZIE KING: Ainsi que le dit le crédit, ce montant est destiné à la surveillance des achats et des ventes du Gouvernement. Comme mon honorable ami le sait, il y a eu et il y a en ce moment ce qu'on a appelé une commission des achats. En réalité la commission ne s'est jamais composée que d'un seul commissaire, le colonel La Flèche. Lui et son personnel s'occupent d'obtenir des soumissions pour les entreprises du Gouvernement. D'après le système actuel, cette commission agit ainsi qu'une administration, fait son rapport à moi-même comme premier ministre et je certifie ce qui m'est envoyé en présentant les affaires au conseil

pour qu'il les adopte. En réalité je n'ai jamais connu réellement ce que je certifiais; je m'en rapportait à l'état qui m'était remis par le colonel La Flèche. J'estime que ce système n'est pas satisfaisant.

J'ai proposé à mes collègues,—et je crois qu'ils sont de cet avis,—que nous pourrions exercer une surveillance plus étroite sur les achats de l'Etat en créant un comité du conseil qui examinerait toutes les entreprises et tous les achats de l'Etat. Ce comité pourrait avoir à son service un secrétaire permanent qui serait le colonel La Flèche lui-même. A ce dernier serait adjoint le personnel nécessaire pour surveiller toutes les entreprises de l'Etat. Cette méthode ne serait plus efficace, à mon sens, afin de maintenir une surveillance responsable sur les entreprises gouvernementales, que le système en vigueur qui laisse toute la responsabilité aux mains d'un commissaire. De fait, ce fonctionnaire s'enquiert de tout sans qu'aucun ministre ne soit responsable de ce qui se fait.

M. GOULD: Nous constatons à l'heure qu'il est que le pays épargne une somme de \$47,000 du fait de cette réorganisation.

Le très hon. MACKENZIE KING: Exactement.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Il ne s'agit pas d'une réorganisation, mais bien d'une contraction laborieuse poussée pour ainsi dire au point de supprimer toute utilité pratique. A un moment donné, nous avons une commission qui faisait absolument tous les achats sans l'intervention des ministres. De temps à autres, les départements du service public ont enquêté sur les prérogatives de la commission si bien qu'à présent, au dire du premier ministre, au lieu d'avoir trois commissaires dont quelques-uns étaient au moins habitués à faire des achats, il ne reste plus que le colonel La Flèche pour surveiller le tout.

Le très hon. MACKENZIE KING: Telle était la situation, lorsque nous avons pris la direction des affaires.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Je crois que les autres sont partis aussitôt après les dernières élections.

Le très hon. MACKENZIE KING: Pas du tout; ils sont partis bien avant cela.

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Ils avaient dû lire au préalable quelques-unes des observations faites ici.

Le très hon. MACKENZIE KING: Je demande bien pardon à mon honorable ami...

L'hon. sir HENRY DRAYTON: Il n'y a rien de secret touchant l'attitude que mes ho-